

Institut Paul Hankar

OUVRIER MENUISIER

Les cours de menuiserie sont susceptibles de se donner du lundi au vendredi de 17h30 à 21h20 et le samedi matin (horaire décalé).

ACTIVITE

L'ouvrier menuisier est un ouvrier qualifié capable de travailler, en atelier, le bois et ses matériaux dérivés et connexes.

Il participe à la fabrication d'ouvrages divers en menuiserie d'intérieur et d'extérieur.

Il peut travailler seul ou en équipe, avec soin et précision, en respectant les prescriptions relatives en matière d'hygiène, d'environnement et des normes de sécurité.

Il doit aussi s'adapter à l'évolution des nouvelles techniques de la spécialité et se conformer aux exigences accrues des clients en étant une personne de communication capable d'échanger des informations à caractère technique et général.

RÔLE

Lire des plans de menuiserie.

Construire et/ou fabriquer des ouvrages : rédiger les bordereaux, débiter les matières, corroyer et ou transformer les matières, tracer les différents éléments qui composent l'ouvrage, façonner les différents profils et assemblages, donner une finition à l'ouvrage, placer des quincailleries et accessoires, poser les produits de remplissage et stocker les produits finis.

Exécuter ces tâches dans des ouvrages tels que : portes, châssis, portes – fenêtres, volets, escaliers droits, meubles d'aménagement.

Réparer des ouvrages en atelier.

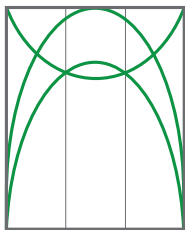
Entretien des outils et les machines.

Assurer la qualité en analysant son travail en termes de résultats, veiller à la sécurité individuelle et à l'hygiène et s'intégrer dans la vie professionnelle en appliquant la législation et la réglementation en matière de prévention et de protection au travail.

DÉBOUCHÉS

L'ouvrier menuisier peut utiliser ses compétences en tant qu'indépendant ou salarié dans :

- des entreprises industrielles (secteur bois ou bâtiment) ;
- des entreprises artisanales (secteur bois ou bâtiment) ;
- des entreprises commerciales.



Institut Paul Hankar

La formation est modulaire et est constituée de 10 unités de formation (modules).

Intitulé	Nbre de périodes
Pratique des assemblages de base de la menuiserie – Niveau 1	120
Bases du dessin technique et calculs professionnels	60
Initiation aux techniques de communication professionnelle	40
Pratique des assemblages de base de la menuiserie – Niveau 2	140
Organisation de l’atelier et pratiques d’usinage de menuiserie	80
Les portes d’intérieur	120
Les châssis	120
Ouvrier menuisier : les escaliers droits	80
Stage : Ouvrier menuisier	80
Epreuve intégrée de la section	80
TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	920

Les modules de cours permettent d’acquérir les savoirs et techniques liés aux différentes facettes du métier.

Pratique des assemblages de base de la menuiserie – Niveau 1

- Appliquer les techniques d’exécution d’un cadre de synthèse avec moulure et feuillure ou moulure et rainure.
- Caractériser les différents assemblages rentrant dans ce cadre de synthèse.
- Respecter la conformité du cadre de l’élément au plan.

Bases du dessin technique et calculs professionnels

- En disposant du matériel nécessaire :
 - lire les plans d’un meuble simple ;
 - exécuter l’épure ;
 - dresser les bordereaux.

Initiation aux techniques de communication professionnelle

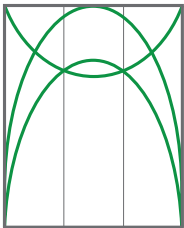
- Au départ d’un document écrit et/ou d’une communication orale :
 - répondre à des questions ;
 - produire un message écrit lié à son intérêt professionnel ;
 - s’exprimer oralement sur un problème développé au cours de la formation en formulant un avis personnel.

Pratique des assemblages de base de la menuiserie – Niveau 2

- Au départ de consignes de travail et d’un plan en utilisant l’outillage adéquat et dans le respect des règles de sécurité et d’hygiène, appliquer les techniques d’exécution à la réalisation manuelle ou mécanique d’un ensemble tel que placard, coffre, meuble simple.
- Les assemblages et éléments finis seront conformes au plan (joints, planéité, solidité).

Organisation de l’atelier et pratiques d’usinage de menuiserie

- Le respect des dimensions de l’ensemble par rapport au plan.
- Le respect des critères de qualité définis.
- Le respect du temps alloué.



Institut Paul Hankar

Les portes d'intérieur

- Il doit appliquer les techniques d'exécution à la réalisation d'une porte d'intérieur vitrée et/ou à panneaux en respectant la conformité au plan des assemblages et des éléments finis.

Les châssis

- Il doit appliquer les techniques d'exécution à la réalisation d'un châssis à double et/ou triple frappe à un ou deux ouvrants en respectant la conformité au plan des assemblages et de l'élément fini.

Ouvrier menuisier: les escaliers droits

- Il doit appliquer les techniques d'exécution à la réalisation d'un escalier droit, avec ou sans contre-marche en respectant la conformité au plan des assemblages et de l'élément fini.

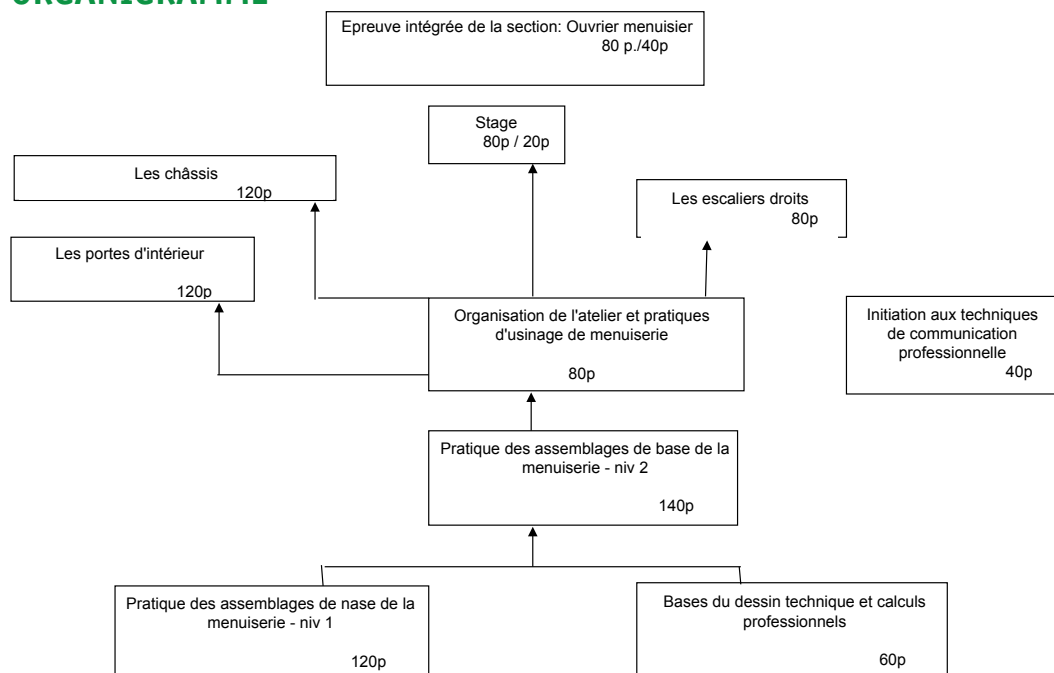
Stage: ouvrier menuisier

- Effectuer un stage en entreprise.

Epreuve intégrée de la section

- Présenter un dossier conformément aux critères préalablement définis quant au contenu, au style et à l'orthographe et en respectant le délai imposé.
- Réaliser en tout ou en partie le projet choisi.
- Défendre son travail devant le Conseil des études élargi en prouvant qu'il a intégré les savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires des unités de formation déterminantes de la section.

ORGANIGRAMME



Institut Paul Hankar – Cours de promotion sociale

50 bd de l'Abattoir – 1000 Bruxelles

hankar@brunette.brucity.be

Tél.: 02/2795150 – Fax: 02/2795159 – www.paulhankar.be